

ASE  
agri services environnement

[sarlase.fr](http://sarlase.fr)

Route Bois NRJ – CBQ+ - 5 avril 19

# Présentation de l'entreprise

- \* Famille FOURNIER, Exploitante agricole depuis plusieurs générations au Bellaton
- \* Création ASE en 2002 pour allié l'Environnement et l'Agriculture
- \* Associés de famille : EARL DE LORMET  
Jean Paul, Didier, Mathieu FOURNIER, Céréaliers
- \* Création des ateliers Agriculture BIO :  
2018 = SCEA ABL

# Présentation de l'entreprise



- C.A. Groupe = 3,5 M€
- 2 plates formes ICPE

## Effectifs 2019

- 17 personnes dont
- 2 apprentis BTS / BAC PRO
- 1 emploi créé par an !

# Présentation de l'entreprise

\* Trois activités principales



# \* Trois activités principales

1/ Le bois énergie

2/ Service aux agriculteurs et métier du Grain

3/ Le compostage : valorisation organique

# \*Trois activités principales

1/ Le bois énergie

2/ Service aux agriculteurs et métier du Grain

3/ Le compostage : valorisation organique :

# 1/ Le bois énergie





- Plaquette forestière
- Bois PEFC
- Classe A et SSD
- Mixte biomasse

Membre de l'association  
**CHALEUR BOIS QUALITE +**

QUAL/15-931

**-Granulométrie et humidité  
en fonction du cahier  
des charges de la chaufferie**

**= 16000 t par an**



# Plaque forestière

## Bois PEFC



# Bois d'emballage, SSD



Déclaration 2910 A

Arrêté Bois SSD (analyse suivi des lots et des entrées)

# Criblage plaquettes et biomasse



# \*Trois activités principales

1/ Le bois énergie

2/ Service aux agriculteurs et métier du grain

3/ Le compostage : valorisation organique



- 7000 t de céréales gérées des moissons aux expéditions
- 680 ha de cultures exploitées
- 8000 t de matières épandues



# \*Trois activités principales

1/ Le bois énergie

2/ Service aux agriculteurs et métier du Grain

3/ Le compostage : valorisation organique

# Le compostage





ASE  
Compost  
Vegetal

KOMPTECH

MULTISTAR L3

922

# \* Les Matières brutes compostée

- 2 plates formes ICPE

\* Le déchet vert = 7500 tonnes

(Site du Bellaton) déclaré sous la réglementation ICPE à D rubrique 2170.2

\* Les MIATE\* = 4000 t + déchets verts

(site de terre Monnet) déclaré sous la réglementation ICPE à D rubrique 2780.2

\* Matières d'Intérêt Agronomique,

Issues du Traitement des Eaux = les boues...

# Les cendres de bois =

- \* Début de réflexion en 2006 avec démarche active d'un porteur de projet = Chaufferie Bourg en Bresse
- \* Test du produit en intégration complète cycle déchets verts



# Les cendres de bois =

\* Bilan 1ère phase de test =

Le positif =

- compost compatible en NFU44051 si incorporation 10 %
- Apport Potassique et calcique intéressant

# Les cendres de bois =

\* Bilan 1ère phase de test =

Le négatif =

- Usure très importante des broyeurs...
- Présence de clous, machefers !!
- Quid de la réglementation ??

# Les cendres de bois =

## \* La spécialisation =

Technique =

- Criblage de toutes les cendres ( 10 à 30 mm)
- Broyage des agglomérats
- Double déferrailage obligatoire !!
- Mise en décharge des machefers
- Intégration en fin de cycle au compost vert ou miate

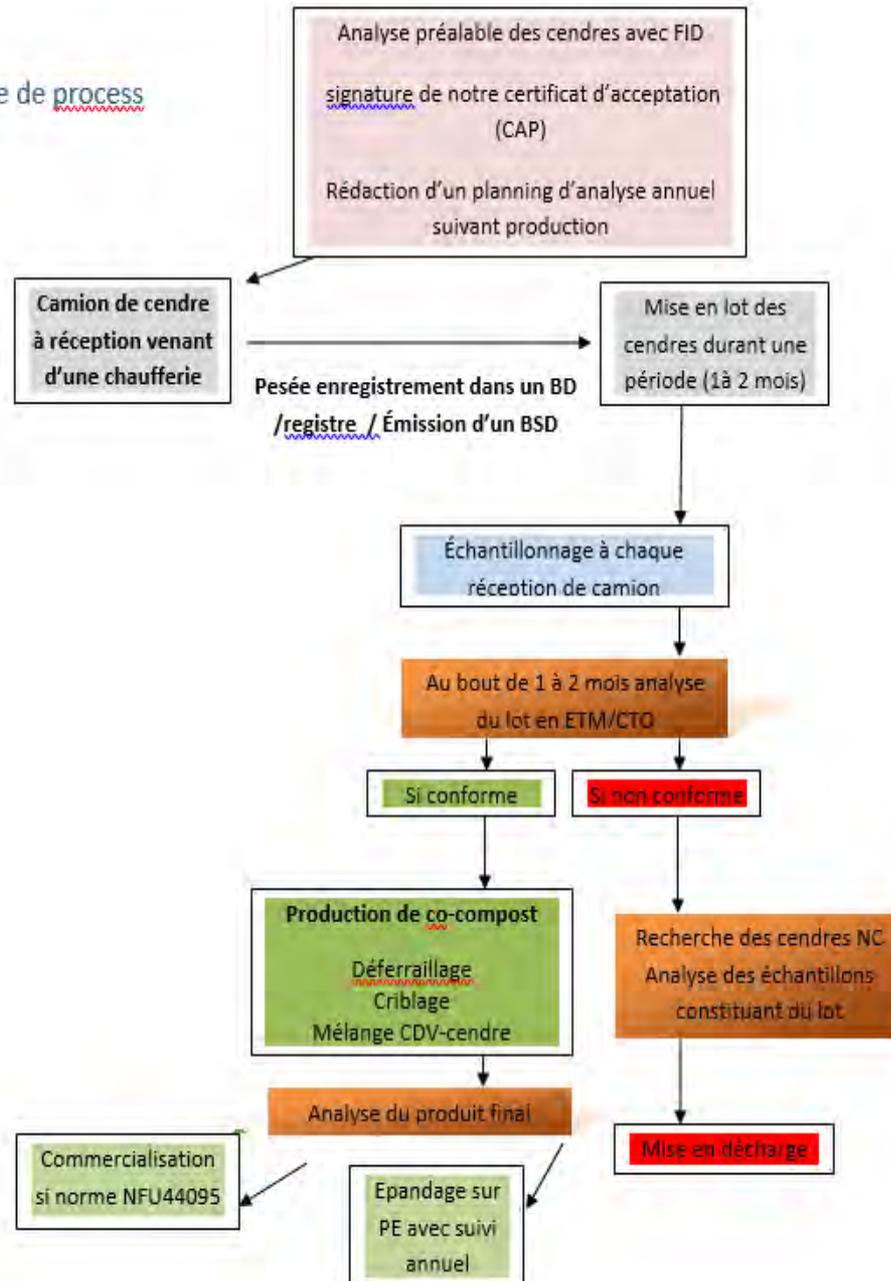
# Les cendres de bois =

## \* La spécialisation =

Réglementation =

- Déclaration 2716 / stockage de déchets inertes
- Traçabilité complète / FID / CAP / Echantillonnage
- NFU 44095 en intégration pour commercialisation
- Plan d'épandage ( 350 ha – 3 exploitations)

## Logigramme de process



# Les cendres de bois =



## \* La spécialisation =

Offre de services =

- Un suivi complet échantillon / analytique / traçabilité par chaufferie ( merci Noé notre QSE )
- Camion de collecte 8x4
- Accompagnement logistique des chaufferies
- Entretien des bennes à cendres
- Mise en décharge des cendres volantes, non conformes...

## AMENDEMENTS ORGANIQUES NF U44-095

**COMPOST :** Obtenu à partir de végétaux issus en de l'entretien des jardins et espaces verts (tondes, tailles, élagages, feuilles etc.), bruts, ayant subi un procédé de compostage caractérisé. Produit obtenu par compostage aérobie.

Avec une incorporation de cendre de biomasse.

N° de lot : CC 5-2017  
Masse nette : voir ticket(s) de pesée

Numéro analyse : D-04927-18

	Teneurs déclarées (en % produit brut)
Matière sèche	77,2
Rapport C/N	17

Masse volumique	0,5
Granulométrie	Ø 0/30 mm

	Teneurs déclarées (en % produit brut)	Kg tonne brut	Apport en Kg 10 tonnes/ha
Matière organique	22,9	229	2290,0
Azote total (N)	0,663	6,63	66,3
Azote organique (N org)	0,62	6,2	62,0
Phosphore total (P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> )	1,03	10,3	103,0
Potassium total (K <sub>2</sub> O)	2,555	25,55	255,5
Magnésium (MgO)	1,26	12,6	126,0
Calcium (CaO)	16,5	165	1650,0

Valeur neutralisante	18,7
----------------------	------

### INDICATIONS SPÉCIFIQUES D'EMPLOI

- Utiliser en mélange avec de la terre
- Dose d'emploi préconisée : 10 tonnes / ha (à adapter à la culture et au type de sol)
- Ne pas dépasser la dose préconisée
- Non utilisable en cultures maraîchères
- Indication de stockage : garder à l'abri de l'humidité et du soleil
- Recommandation d'emploi : ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage
- Délai d'utilisation : 1 an après la date de livraison

# Nos engagements :



[sarlase.fr](http://sarlase.fr)



*Au service de l'agriculture,  
de l'environnement, du développement durable et  
avec vous demain...*

[contact@sarlase.fr](mailto:contact@sarlase.fr)